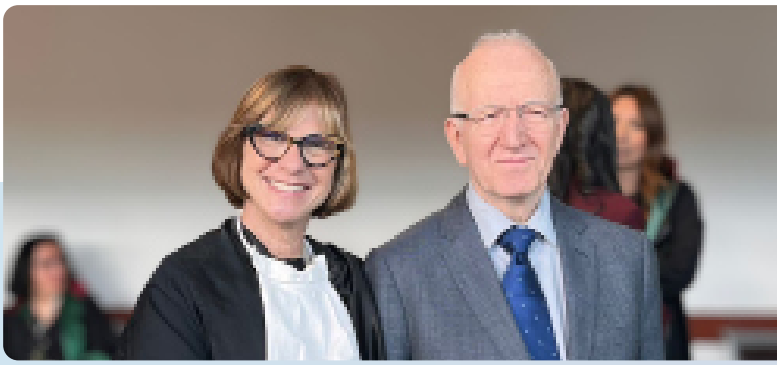
Communiqué de presse

Le Prix des droits humains 2026 du CCBE décerné à l'ancien président et conseil d'administration du Barreau d'Istanbul (2024-2026)

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) a décidé de décerner son Prix des droits humains 2026 à l'ancien président du Barreau d'Istanbul, İbrahim Kaboğlu, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration du Barreau d'Istanbul en fonction d'octobre 2024 à octobre 2026. Le président du CCBE, Roman Završek, remettra ce prix lors de la session plénière du CCBE qui se tiendra le 19 novembre 2026 à Strasbourg.

Ce prix récompense leur engagement exceptionnel et constant en faveur de la défense des droits humains, de l'état de droit et de l'indépendance de la profession d'avocat en Turquie. Par cette distinction, le CCBE rend hommage à leur courage et à leur détermination dans la défense des libertés fondamentales ainsi qu'au rôle essentiel d'une profession d'avocat indépendante.





À propos des lauréats : l'ancien président et le conseil d'administration du Barreau d'Istanbul (2024-2026)

Sous la présidence d'İbrahim Kaboğlu, le Barreau d'Istanbul a publié en décembre 2024 une déclaration concernant les décès signalés de deux journalistes dans le nord de la Syrie et la détention de journalistes et d'avocats lors d'un rassemblement pacifique à Istanbul. Cette déclaration, fondée sur le droit international humanitaire, a été suivie d'une procédure civile visant la destitution des dirigeants élus du Barreau et d'une procédure pénale à l'encontre d'İbrahim Kaboğlu et de membres du Conseil d'administration. Malgré ces procédures et la fin du mandat du Conseil d'administration, ceux-ci ont soutenu que la défense des droits humains et les réactions face à des violations présumées ne pouvaient être criminalisées et relevaient du mandat légitime du Barreau.

Contact presse : Valeria Picchi • Chargée de communication • +32 (0)2 234 65 10 • **picchi@ccbe.eu**

Le 9 janvier 2026, İbrahim Kaboğlu et les membres du Conseil d'administration ont été acquittés à l'unanimité (voir les photos de ce jour en page 1, incluant la présidente du Comité Droits humains du CCBE, Barbara Porta). Le 21 octobre 2026, la Cour régionale de justice d'Istanbul a jugé que la décision d'acquittement était légale et a rejeté l'appel du procureur sur le fond.

Le président du CCBE, **Roman Završek**, a déclaré aujourd'hui :



« Le CCBE rend hommage au courage et à l'engagement dont ont fait preuve İbrahim Kaboğlu et les membres du Conseil d'administration. Leur affaire est devenue emblématique de préoccupations plus larges concernant l'indépendance des barreaux, la liberté d'expression et la capacité des avocats et de leurs organisations professionnelles à remplir leur rôle dans la sauvegarde de l'état de droit. Par ce prix, le CCBE réaffirme le principe fondamental selon lequel les avocats et leurs organisations représentatives doivent pouvoir assumer leurs responsabilités professionnelles et institutionnelles en toute indépendance, sans intimidation ni ingérence indue. »

L'objectif du Prix des droits humains du CCBE

Depuis 2007, le Prix des droits humains du CCBE met en avant le travail d'un ou plusieurs avocats ou d'organisations d'avocats ayant fait preuve d'un engagement et d'un dévouement exceptionnels dans la défense des valeurs fondamentales de la profession d'avocat. Il est décerné à ceux qui ont fait honneur à la profession d'avocat en incarnant les normes les plus élevées de conduite professionnelle et personnelle dans le domaine des droits humains.